



Comité Directeur Mercredi 18 avril 2012

La séance est ouverte à 20h30

Présents : Bernard MENAUT (président), Gilles DOUYER (vice-président), Denise RUHLMANN (trésorière), Jean-Pierre BERNARD, Roger BULOT, Nicolas SAUGER (membres).

Excusés : Delphine ESPINASSE (trésorière adjointe), Didier POURSAIN (secrétaire), Thierry MEME (secrétaire adjoint).

Site

Gilles DOUYER, responsable du site, signale que des mentions légales doivent impérativement apparaître sur le site de Perche Plongée. Il se charge de les signaler.

Il en est de même pour une déclaration à la CNIL puisque nous utilisons un fichier d'adresses nominatives, avec des renseignements personnels.

Il propose de mettre sur la première page ne fenêtre intitulée « Zoom sur... » qui pourra mettre en valeur une action ou un membre de Perche Plongée.

De la même façon, sera créé un espace « Actualités », qui comme son nom l'indique sera dédié aux événements ponctuels.

Sortie Piriac sur mer

Le séjour est calé : sept plongées sont prévues (du 18 au 20 mai), avec le club « Cooleurs plongées ».

Le Directeur de plongée sera Bernard MENAUT (MF1), en collaboration avec le responsable du centre, Christophe PESQUET (BEES1 plongée).

Les repas du midi seront pris à « L'hôtel du Port » et réglés individuellement.

Les repas du soir sont inclus dans la participation demandée à chacun (excepté celui du mercredi 19 mai) et seront assurés par le camping « Mon calme », lieu d'hébergement (mobil homes).

Sortie Espagne

Deux projets sont proposés, l'un à Port de la Selva, l'autre à Rosas, avec chacun des avantages et des inconvénients. Le budget sera déterminant, après une ultime consultation pour avoir un tarif sur une durée équivalente (soit cinq jours de plongée).

Quelques détails seront également à confirmer (local pour le matériel, etc)

Le président se charge des formalités auprès des deux centres de plongée.

Sortie Maldives

Après examen des différents devis proposés par les voyagistes et l'excellent tableau comparatif établi par Jean-Pierre BERNARD, le choix se port sur une croisière de 10 nuits (à bord). Trois voyagistes restent donc en concurrence. Bernard MENAUT se charge de les relancer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le président

Bernard MENAUT

